

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 11 (1882)

Heft: (2)

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

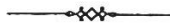
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Telle est la marche à suivre, la seule rationnelle, la seule appropriée à l'enfant. C'est celle qu'a suivie l'auteur. Des gravures facilitent l'intelligence du texte. L'emploi de ce petit livre initiera promptement l'instituteur aux procédés de la méthode naturelle et familiarisera les commençants avec les termes les plus usuels en géographie.

Nous ne relèverons pas ici certains termes impropres ou trop scientifiques que nous avons remarqués çà et là, tels que *déclivités graduelles, propriété paroissiale de la maison d'école*, etc. La traduction de l'allemand n'est pas toujours chose aisée. Nous aurions aimé que l'auteur fût moins prodigue d'expressions qui réclament des explications, telles que *nord, septentrion, midi, sud, direction méridionale*, etc. Il nous semble qu'il serait préférable de ne se servir d'abord que de termes faciles à comprendre, tels que *levant, couchant*, etc., auxquels on substituera plus tard les expressions techniques. Ce n'est que peu à peu qu'il faut introduire des mots nouveaux.

En outre, quelques directions pédagogiques à l'intention des instituteurs ne seraient pas superflues.

Du reste, ce petit opuscule nous paraît tout à fait recommandable. Appliqué avec intelligence, il rendra de grands services aux maîtres.



CORRESPONDANCES

I

Estavayer, le 6 janvier 1882.

Monsieur le Rédacteur,

Les instituteurs du premier arrondissement scolaire (rive gauche de la Broye) étaient réunis, le 28 décembre dernier, en conférence à Estavayer, sous la présidence de M. l'inspecteur Gapany, révérend curé de Vuissens.

Après la prière d'usage, M. l'Inspecteur exprime les regrets qu'éprouve M. le Préfet du district de ne pouvoir, vu sa maladie, se rendre au milieu de nous.

M. l'Inspecteur souhaite aux instituteurs présents, avec la bienvenue, une bonne et heureuse année, féconde surtout en heureux résultats pour l'école. Il nous engage à vouer encore plus de soins aux différentes parties du programme et à puiser dans le travail collectif des conférences l'union et les lumières qui nous sont nécessaires pour concourir avantageusement au développement de l'instruction dans notre canton.

La partie pratique de l'ordre du jour comprenait deux leçons, données aux élèves de la première division de l'école supérieure des garçons d'Estavayer. La première était une leçon de lecture, avec compte-rendu, analyse grammaticale et analyse logique; elle a été donnée par M. Torche, à La-Vounaise. M. Sansonnens, chargé de la

deuxième, avait pris pour sujet de sa leçon d'histoire : Les Guerres de Bourgogne.

Le vif intérêt avec lequel les instituteurs ont suivi ces leçons et la discussion animée à laquelle elles ont donné lieu témoignent de l'importance qu'ils attachent à cette heureuse innovation dans nos réunions et des fruits excellents que chacun peut en retirer.

M. l'Inspecteur rend hommage aux instituteurs qui avaient été chargés de l'enseignement de ces branches pour la manière intelligente avec laquelle ils ont préparé et donné leurs leçons. Il recommande surtout aux membres du corps enseignant de vouer le plus grand soin à la lecture, particulièrement au compte-rendu, afin de s'assurer si l'élève retient et comprend les idées qu'il lit et pour l'habituer aussi à s'exprimer correctement.

On passe ensuite à la lecture du rapport de M. Lambelly sur la question : Que faut-il faire à l'école pour combattre l'insubordination des élèves ?

Les instituteurs présents se joignent à M. l'Inspecteur pour engager l'auteur de cet excellent travail à le communiquer à M. le Rédacteur du *Bulletin* et de le prier de bien vouloir en faire la publication dans le prochain numéro. Nous ne ferons donc que résumer en quelques mots la discussion qui a suivi la lecture de ce mémoire.

Si l'on veut combattre ces habitudes de grossièreté et de mutinerie qui sont encore par trop fréquentes dans certaines localités, il faut avant tout que la religion domine par son influence salutaire sur toute l'école. Il faut que l'instituteur cherche à conquérir par sa bienveillance et par l'aménité de son caractère le respect et l'affection de ses élèves. Il importe aussi qu'il entretienne constamment de bons rapports avec les parents et les autorités religieuses et civiles de la localité dans laquelle il exerce ses fonctions.

M. l'Inspecteur fait ensuite différentes communications relatives à la tenue des écoles de perfectionnement, à la répression immédiate des absences qui les concernent, à la formation prochaine d'une société de chant parmi les instituteurs du premier arrondissement; puis il engage tous les membres du corps enseignant à travailler pour la prochaine conférence aux questions mises à l'étude pour la réunion générale.

La Conférence est suivie d'un modeste banquet auquel participent tous les instituteurs.

Veillez, Monsieur le Rédacteur, agréer l'assurance de mon profond respect.

Th. MIÉDINGER, instituteur.

II

... le 13 janvier.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai reçu par la poste, je ne sais de quelle main, une brochure, avec couverture jaune, ayant pour titre : *Guide pratique pour la préparation aux examens de recrues*. Que celui qui a eu l'attention de me l'adresser reçoive ici mes remerciements. Cette brochure je l'ai lue à loisir et je l'ai examinée de près. Bien que je ne sois plus mêlé, en aucune manière, aux questions scolaires, je m'y intéresse encore. Il me semble que cet opuscule peut rendre les plus grands services aux instituteurs : ils y trouvent tout ce qui est nécessaire aux cours du soir et spécialement à la préparation des jeunes recrutables. J'y ai surtout remarqué la carte muette de Wettstein. Elle m'a paru splendide, mais b en difficile, car je n'y ai trouvé aucun nom, aucun signe pour me

rappeler les parties politiques de la Suisse. Si les experts fédéraux se servent d'une pareille carte dans leurs épreuves, ma foi, il n'est pas étonnant que la majorité de nos jeunes gens échouent pour la géographie ; car ceux qui ne sont pas familiarisés avec cette carte s'y égarent facilement. Il est très heureux qu'on l'ait adjointe au *Guide pratique*. Bref, je suis persuadé que cette brochure peut contribuer beaucoup à nous épargner le retour des honteux échecs que nous avons éprouvés jusqu'ici.

Avant hier au soir, rencontrant notre instituteur, je lui demandai si les jeunes gens du cour du soir profitaient bien de l'étude du *Guide*. Quelle ne fut pas ma stupéfaction lorsqu'il me répondit d'un air étonné : « Le *Guide* ? il me semble en avoir entendu parler, mais je ne connais pas cet ouvrage. » — Comment vous, M. l'Instituteur, qui l'année dernière avez eu un illettré aux examens de recrues, vous ne connaissez pas encore le *Guide* que M. le directeur de l'Instruction publique vous a recommandé et qui vous a été signalé par la plupart des journaux ! lui répliquai-je vivement. — Oh ! me répondit-il pour s'excuser, aucun instituteur des alentours n'en fait usage dans ses cours du soir. — Tant pis ! lui dis-je, rien ne saurait me démontrer mieux leur négligence. En présence d'une telle apathie de la part des régents, je m'explique nos échecs aux examens de recrues.

— Mais nous avons pas le droit d'imposer cette acquisition à nos jeunes gens, répliqua-t-il.

— Comment ! Vous avez le droit et le devoir d'obliger les recrutables de fréquenter les cours de répétition et il ne vous serait pas permis de leur imposer un certain matériel d'école ! Pourquoi la loi les contraint-elle à assister à ces cours ? N'est-ce pas pour étudier ? Auriez-vous la prétention de les instruire sans livre ? Que signifie l'obligation de les faire fréquenter vos cours, si, par le fait même, vous n'aviez pas le droit de les faire étudier ? Du reste, il est impossible de leur imposer une plus petite dépense, car, à défaut de *Guide*, ils devront se procurer plusieurs autres manuels. Bon soir, M. le régent, ajoutai-je en le quittant, ne venez plus vous plaindre des autorités, des parents et des lois. Si nous avons de nouveau la honte de voir figurer des noms de nos ressortissants sur la *Feuille officielle*, on saura à qui s'en prendre.

Vraiment, Monsieur le Rédacteur, cette scène m'a péniblement impressionné.

Eh ! quoi, voilà un petit manuel renfermant toutes les matières qui sont l'objet des cours de répétition, reproduisant les morceaux de lecture, les sujets de composition, les problèmes d'arithmétique, les questions d'histoire, de géographie et d'instruction civique données aux examens de recrues ces années dernières ; contenant la carte même dont les examinateurs se servent, ne coûtant que 60 centimes et remplaçant avec avantage tous les autres manuels pour les cours du soir ; il est spécialement approprié à nos écoles fribourgeoises et il se trouve des instituteurs qui ne se donnent pas même la peine d'examiner cet opuscule ! En voyant une pareille négligence chez les régents, faut-il s'étonner que nos recrutables échouent dans leurs examens ?

Des instituteurs qui n'ont pas plus souci de l'honneur du canton devraient être tout simplement mis à la porte de nos écoles. On ne saurait plus longtemps leur sacrifier l'avenir des familles et l'honneur de l'Etat. Si j'étais inspecteur, je vous réponds que je trouverais le moyen de les tirer de leur apathie et de leur somnolence.

Vous ferez de cette lettre l'usage que vous voudrez, mais si vous la publiez, vous en ferez disparaître les noms propres.

Bien à vous, votre tout dévoué.

Z.

P. S. Si vous me le permettez, j'ajouterai une observation. Pourquoi votre excellent *Bulletin* ne publie-t-il plus de *Chronique* ?

Note de la rédaction. Cher correspondant, vous nous feriez plaisir si vous vouliez bien, à l'occasion, recueillir les noms des instituteurs qui se donnent si peu de peine pour la préparation des recrutables. Ils sont rares, sans doute, mais il est bon de les connaître. Vous rendriez en même temps service si vous nous rapportiez comment se passent les cours du soir dans votre contrée, s'ils sont surveillés et contrôlés et quelles autorités s'y intéressent. La rédaction se propose de signaler prochainement au public les principaux vices de ces cours pour que chacun sache à qui revient la responsabilité de la place peu honorable que nous occupons dans le tableau comparatif des résultats des examens de recrues.

Quant à la *Chronique scolaire*, si elle figure rarement dans nos colonnes, c'est qu'elle n'a plus sa raison d'être selon nous. Toutes les semaines la *Feuille officielle* publie la série des nominations, et mutations et tous les jours la presse journalière tient le public au courant des discussions, assemblées, événements divers qui se rattachent à l'instruction publique. Quel intérêt pourraient présenter dans notre revue mensuelle des nouvelles publiées, commentées et... enterrées depuis trois semaines ou un mois ?

III

La Tour-de-Trême, le 18 janvier 1882.

Monsieur le Rédacteur,

Les observations de ma dernière lettre n'avaient trait qu'à l'enseignement de la langue maternelle. Deux mots aujourd'hui sur le calcul et l'histoire naturelle.

On suit généralement dans l'enseignement du calcul la méthode de Zæhringer, ou du moins, car il ne faut pas se méprendre en ceci, on emploie les cahiers traduits par M. Ducotterd. De méthode, il n'est point partout question, fait très regrettable. De bons motifs m'autorisent à croire que nombre d'instituteurs et d'*institutrices surtout* n'ont pas lu le *Guide du maître* dans lequel est exposée la méthode de Zæhringer. De là vient un calcul mental hésitant, sans intérêt pour l'auditeur et sans grand profit pour l'élève, dont le raisonnement manque d'exercice et de discipline. De là aussi dans les solutions écrites une disposition embrouillée, une multiplicité de chiffres sans désignations concrètes et sans arrangement logique.

Qu'on lise donc le *Guide du maître*, qu'on le relise et l'étudie dans toutes ses parties !

L'enseignement de l'histoire nationale est donnée dans plusieurs écoles de mon arrondissement d'une manière distinguée. Là où le maître prépare ses leçons et où l'on suit les procédés recommandés à l'école normale, on obtient des résultats réjouissants. Trois conditions me paraissent surtout nécessaires pour réussir dans ce difficile enseignement.

- a) Des divisions chronologiques bien établies.
 - b) L'exposition orale des matières faite par le maître sans le secours du manuel.
 - c) Un soin particulier d'*aller lentement* et de *répéter souvent*.
- Les divisions dont je veux parler peuvent être prises dans le *Guide*

pratique pour la préparation aux examens de recrues, page 37, elles doivent être apprises par cœur et sues d'une manière imperturbable.

L'exposition orale de la part du maître présente le double avantage d'obliger ce dernier à posséder parfaitement sa matière et de rendre le récit plus intelligible aux enfants. Le procédé permet aussi d'amener assez facilement les élèves à parler sans étude par cœur et à présenter de bons résumés oraux. Dans l'intervalle d'une leçon à une autre, l'enfant consulte son manuel, en revoit tous les détails, note les faits principaux et apprend les dates essentielles. Un résumé écrit plus complet peut être exigé des élèves paresseux ou négligents.

Quant aux répétitions, elles ne sauraient être trop recommandées. Réglons notre pas sur la marche des plus faibles élèves et non sur celle des deux ou trois premiers. Commençons chaque leçon par une revue sommaire des matières précédemment étudiées et consacrons chaque mois un temps suffisant à une récapitulation plus détaillée et plus complète.

On travaille généralement bien dans les écoles du soir. Quelques maîtres manquent d'autorité et d'action. D'autres se perdent dans une foule de détails et de hors-d'œuvre, et oublient le point important, à savoir : l'examen fédéral des recrutables. Le *Guide pratique* publié par l'imprimerie Ackerman n'est pas assez répandu (1) : ce manuel devrait se trouver entre les mains de tous les jeunes gens astreints à suivre les cours de perfectionnement.

Agrérez, Monsieur le Rédacteur, etc.

M. PROGIN, inspecteur.

AVIS AUX INSTITUTEURS

du 5^me arrondissement scolaire

Les travaux pour la conférence du printemps devront être envoyés pour le 15 mars prochain aux rapporteurs dont les noms suivent.

POUR LA GLANE ; à M. Brulhart, à Villarsiviriaux, les travaux sur la première question (*Que doivent faire les instituteurs*, etc.) et à M. Bondallaz, instituteur, à Romont, ceux sur la troisième question. (*L'ancien système suisse des poids*, etc.)

POUR LA SARINE ; à M. Chaney, instituteur, à Fribourg, les travaux sur la première question, et à M. Perroset, instituteur, à Rueyres-St-Laurent, ceux sur la troisième question.

(Communiqué.)

(1) D'après nos informations particulières, le *Guide* est peu connu en dehors de l'arrondissement de M. l'inspecteur Progin : quelques instituteurs l'ont procuré pour eux-mêmes, mais peu pour leurs élèves des cours du soir. Dans le Valais on l'a rendu immédiatement obligatoire après y avoir apporté quelques modifications.

Rédaction.
